

Initiation à l'entrepreneuriat

Concrétiser son projet entrepreneurial

Ce cours vous est proposé par Frédérique BLONDEL, Maître de conférences, Université Paris-Saclay et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Activités

Attention : ceci est la version corrigée de l'activité.

Quiz (plusieurs réponses possibles)

- 1. Un business plan comprend :**
 - a. Un plan financier
 - b. Un plan commercial
 - c. Un plan stratégique
- 2. Un business plan sert à :**
 - a. Exposer son projet entrepreneurial de façon synthétique
 - b. Détailler son business model
 - c. Rassurer les parties prenantes
- 3. Un business plan est un outil :**
 - a. De création d'entreprise
 - b. De demande de financement
 - c. D'analyse de l'activité
 - d. De prévision de l'activité
- 4. La création nette d'entreprises (créations – disparitions) en France depuis une dizaine d'années :**
 - a. A augmenté
 - b. A diminué
 - c. A stagné

5. Ce sont des structures institutionnelles d'accompagnement en France :

- a. BPI France-Création
- b. PEPITE
- c. Réseau « Viens je t'emmène »

Références

Comment citer ce cours ?

Initiation à l'entrepreneuriat, Frédérique Blondel, AUNEGe (<http://auneger.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.